

FICHE D'INSCRIPTION

Les Ateliers AMESSENS s'inscrivent dans une démarche de bien-être et ne peuvent en aucun cas être apparentés ou assimilés à une médecine, une pratique médicale ou une religion. Ils n'appartiennent à aucune organisation sectaire et se veulent d'en rester totalement exclus.

Les Ateliers sont tout public, le déroulement et le programme des Ateliers sont en annexe de ce formulaire d'inscription.

IDENTIFICATION

Mme Mlle M.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Téléphone(s) : Email:

Compte facebook : twitter : site internet :

Profession/spécialités : Remarque :

Adresse complète :

Comment avez-vous connu les Ateliers Amessens ?

.....

Etat de santé :

Il n'y a aucune contre-indication sanitaire à la participation aux Ateliers Amessens :

Etes-vous sujet à : ..l'hypertension / l'hypotension / non

Etes-vous enceinte ou essayez d'avoir un enfant ? oui / non

Etes vous sous traitement médical ? oui (préciser) / non

Etes-vous allergique ? oui (préciser) / non

Avez-vous des informations importantes à nous communiquer sur votre état de santé ? oui (préciser): / non

.....

Vos informations sont réservées à l'usage interne des Ateliers Amessens et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer contacter : cabinetamessens@outlook.fr ; Cabinet Amessens, 14 impasse des acacias 31880 La Salvétat St-Gilles.

CHOISIR L'(LES) ATELIER(S)

ATELIER DEVENIR ACTEUR DE SON BIEN-ETRE AVEC LA SOPHROLOGIE ET LA REFLEXOLOGIE :

DATE (sur 2 jours)	LIEU
<input type="checkbox"/> 25 ET 26 MARS 2017	PARIS
<input type="checkbox"/> 10 ET 11 JUIN 2017	PARIS
<input type="checkbox"/> 30 SEPT ET 1er OCTOBRE 2017	PARIS
<input type="checkbox"/> 13 ET 14 MAI 2017	TOULOUSE
<input type="checkbox"/> 14 ET 15 OCTOBRE 2017	TOULOUSE

ATELIER DEVENIR ACTEUR DE SON BIEN-ETRE AVEC LA VOIX :

DATE (1 jour)	LIEU
<input type="checkbox"/> 24 MARS 2017	PARIS
<input type="checkbox"/> 9 JUIN 2017	PARIS
<input type="checkbox"/> 12 MAI 2017	TOULOUSE
<input type="checkbox"/> 13 OCTOBRE 2017	TOULOUSE

MODALITES DE PAIEMENT :

Ateliers Amessens : adresse administrative : Cabinet Amessens, 14 impasse des acacias – 31880 La Salvétat St-Gilles
 Tél : 06.69.08.65.37 Courriel : cabinetamessens@outlook.fr

www.amessensreflexologie.com

La totalité du montant de l'atelier doit être versée à l'inscription. Les conditions de report et d'annulation sont précisées dans la page conditions générales.

Paiement par virement (attention votre inscription ne sera effective qu'à réception du virement) :

IBAN : 1005 7190 8500 0200 6130 153

BIC : CMCIFRPP

Par chèque à l'ordre de FOUZIA ZOUARHI :

Montant :

Chèque n° :

Banque

Encaissé à réception

Montant :

Chèque n° :

Banque

Encaissé le : 05/___/2017

Paiement en espèces : (*chèque de caution rendu le premier jour de l'atelier*)

- faire un chèque du montant total de l'atelier à l'ordre de Fouzia Zouarhi

- indiquer à l'arrière du chèque « A rendre contre espèces »

Paiement en ligne via les billetteries (frais de billetterie en plus) : FNAC

BilletReduc

Je souhaite recevoir la facture de l'atelier

Par Email.

Je ne souhaite pas recevoir la facture de l'atelier .

J'accepte de recevoir des informations et des offres :

Par courrier postal.

Par Email.

Je refuse de recevoir des informations et des offres.

Je déclare être informé des Conditions Générales des Ateliers Amessens, mentionnées en page annexe « conditions générales » et je les accepte sans réserve.

VALIDER VOTRE INSCRIPTION

Lire, renseigner et signer les 5 feuilles de ce formulaire

Envoyer les 5 feuilles à l'adresse suivante : Ateliers AMESSENS, Fouzia ZOUARHI, 14 impasse des acacias, 31880 La Salvetat St-Gilles, où au format numériser à l'adresse email: cabinetamessens@outlook.fr

Nom, Prénom :

date, « lu et approuvé » et signature :

CONDITIONS GENERALES

Condition d'inscription et de règlement :

Le participant verse la totalité du prix du atelier pour confirmer son inscription, quelque soit l'atelier et sa durée.

L'ensemble des chèques doit être envoyé avec l'inscription.

Si le choix du paiement est l'espèce, merci de faire un chèque de la somme totale du prix de l'atelier et de préciser au dos du chèque : « A rendre contre espèces ». Ainsi, votre chèque vous sera restitué contre l'autre mode de paiement le premier jour du atelier (merci de penser à faire l'appoint).

Si le participant en a fait la demande, une facture globale lui sera envoyée par email au format pdf dans les 15 jours qui suivent le dernier jour du atelier.

Conditions d'annulation et de report de l'atelier :

Annulation et report de la part du participant

Pour annuler ou reporter sa participation, le participant doit envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à ATELIERS AMESSENS, FOUZIA ZOUARHI – 14 impasse des acacias - 31880 La Salvétat St-Gilles. La date d'envoi du recommandé (cachet de la poste) faisant foi.

• En cas de désistement du participant plus de 30 jours avant le démarrage de l'atelier, le coût de l'atelier est dû à hauteur de 20% du montant de l'atelier pour frais d'inscription et d'organisation.

Si le participant souhaite reporter sa participation, aucun frais ne sera réclamé mais le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du participant et un seul report par participant est accepté (au delà, le participant se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de l'atelier). Le paiement de l'atelier sera reporté à l'atelier

suivant dans la limite de la date légale d'encaissement des chèques (à savoir un an après leurs éditions). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au participant.

• En cas de désistement du participant entre 15 et 30 jours avant le démarrage de l'atelier, 50% du coût de l'atelier est dû.

Si le participant souhaite reporter sa participation, une pénalité de 50€ pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date

d'inscription du participant. Un seul report par participant est accepté (au delà, le participant se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de l'atelier). Le paiement de la

formation sera reporté à l'atelier suivante dans la limite de la date légale d'encaissement des chèques (à savoir un an après leurs éditions). Le participant doit envoyer un chèque de 50€ (à

l'ordre de FOUZIA ZOUARHI) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le participant se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de l'atelier). Le

chèque de 50€ sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au participant.

• En cas de désistement du participant moins de 15 jours avant le démarrage de l'atelier, le coût de l'ensemble de l'atelier est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Néanmoins, nous acceptons un report de formation. Si le participant souhaite reporter sa participation, une pénalité de 50€ pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une

date supérieure à un an après la date d'inscription du participant. Un seul report par participant est accepté (au delà, le participant se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de l'atelier). Le

participant doit envoyer un chèque de 50€ (à l'ordre de FOUZIA ZOUARHI) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le participant se retrouve dans les règles de non présentation le premier

jour de l'atelier). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au participant. La totalité du montant de l'atelier ainsi que le chèque de 50€ seront encaissés.

• En cas de non présentation le premier jour de l'atelier, le coût de l'ensemble de l'atelier est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement, ni report de formation.

• Conditions de cessation anticipée de l'atelier ou d'abandon en cours d'atelier. Tout atelier abandonné en cours de route, du fait du participant, quelle que soit la date de cessation ou

d'abandon et quel qu'en soit le motif, est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas d'absence justifiée, les journées ou demi-journées d'Atelier n'ayant pu être

suivies, pourront être reportées sur une autre session.

Annulation et report de la part de Ateliers Amessens

Les groupes sont entre 10 et 16 participants pour les ateliers d'une journée et plus. 15 jours avant la date de début de formation, si le groupe est inférieur à 10 participants inscrits, l'atelier pourra être annulé. Cette annulation sera informée

par courrier ou courriel et appel téléphonique. En cas d'annulation de l'atelier de la part de l'organisation, Ateliers Amessens se doit de proposer d'autres dates d'atelier. Si le participant en fait la demande : les

montants versés pour l'inscription vous seront entièrement restitués.

• En cas d'annulation de la part de l'organisateur, pour cas de force majeure, moins de 15 jours avant la date de début de formation : l'organisme se doit de proposer d'autres dates d'atelier ainsi qu'une réduction de 25%, sur le montant total de l'atelier, pour dédommagement. Cette réduction sera octroyée

uniquement si le participant accepte le report de l'atelier. En cas de refus du report de la date de l'atelier, le participant se verra restitué l'ensemble des montants versés, aucun dédommagement ne pourra alors être réclamé.

Règles de confidentialité

Le formateur s'engage sur une confidentialité totale des informations données par le participant.

Photo/vidéo/enregistrements sonores :

Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre des photos, et enregistrer à certains moments en accord avec le formateur et l'ensemble des participants et uniquement dans le but d'un usage personnel.

Aucun enregistrement ne devra être utilisé à des fins commerciales ou mis en ligne sur les sites de réseaux sociaux et de partage de vidéos.

Précautions relatives à l'état de santé

Nous demandons aux femmes enceintes, aux personnes souffrantes d'hypertension ou d'hypotension, aux personnes souffrantes de maladies telles que la spasmophilie, l'épilepsie, la

tétanie ou aux personnes atteintes d'une maladie grave de le préciser lors de l'inscription afin de pouvoir garantir les meilleures conditions de atelier.

Ateliers Amessens, Fouzia Zouarhi et les animateurs des ateliers ne pourront pas être tenu responsable de quelconque accident si l'état de santé n'est pas dûment précisé dans le formulaire d'inscription.

Formalités administratives

Tout document administratif sera remis uniquement sur demande, attestation de suivi, facture, etc.

Matériel

- Le formateur peut en fonction de sa discipline, remettre , en prêt, une trousse comprenant des outils de travail pour le visage et/ou le corps. Le participant est responsable de sa trousse et de l'ensemble de son contenu. La trousse devra être rendue le dernier jour de l'atelier. Si un outil est manquant, il sera facturé au prix public.
- L'organisateur met à disposition au format .pdf (Acrobat) tous les autres supports pédagogiques susceptibles d'aider le participant dans son apprentissage. Le participant choisit s'il souhaite ou non de les'imprimer.

Tarifs et calendrier des ateliers

Les tarifs et calendrier des ateliers sont disponibles sur le site www.amessensreflexologie.com

Conditions et confirmation

Le formateur s'engage à envoyer dans les plus brefs délais, une confirmation d'inscription notifiant : Les dates de l'atelier, le(s) nom(s) du (ou des) formateur(s), une liste du matériel à apporter en fonction des besoins du formateur, les horaires de l'atelier, le lieu de l'atelier et les conditions d'accès, ainsi que la date de réception du paiement, et les possibilités de restauration.

Nom, Prénom :

date, « lu et approuvé » et signature :

LE PROGRAMME des Ateliers Amessens

1) Atelier « Devenir acteur de son bien-être avec la sophrologie et la réflexologie »:

Stress chronique, fatigue, mal de dos, insomnie, troubles digestifs, migraines, etc... autant de maux que vous pouvez soulager en devenant acteur de votre bien-être, grâce à la sophrologie et à la réflexologie.

- En réflexologie:

- ✓ Introduction et définition de la réflexologie
- ✓ Techniques de base en réflexologie (zones réflexes, reptation, pression ...)
- ✓ Gérer son stress en réflexologie : identifier les causes et conséquences de notre stress
- ✓ Comment soulager ses douleurs, améliorer son sommeil et sa digestion ?
- ✓ Etude théorique et pratique de protocoles simples et efficaces en réflexologie

- En sophrologie:

- ✓ Introduction et définition de la sophrologie
- ✓ Techniques de base en sophrologie (apprendre à relâcher les tensions)
- ✓ Obtenir des outils de gestion du stress simples et efficaces notamment grâce à la respiration

Apprendre à évacuer les tensions négatives et pensées parasites faisant obstacle à notre capacité de relaxation

2) Atelier « Devenir acteur de son bien-être par la Voix » :

*Qui n'a jamais fredonné un air joyeux ou chanté pour se donner du courage et « du cœur à l'ouvrage »? Le chant permet d'atteindre un **état de bien-être** grâce au plaisir qu'il procure, aux effets des techniques de **respiration** profonde, à la **concentration** et à l'**ancrage** du corps.*

- La réflexologie : un atout pour la voix

- ✓ La réflexologie aide à libérer la parole et à évacuer les tensions dans le corps (sensation d'avoir la gorge nouée, d'avoir une boule dans la gorge, difficultés à s'exprimer...)
- ✓ La réflexologie favorise une meilleure capacité respiratoire et pulmonaire
- ✓ Elle permet un meilleur fonctionnement de votre capacité thoracique et du diaphragme
- ✓ Etude théorique et pratique d'un protocole simple et efficace en réflexologie

- La VOIX vers l'autonomie: valoriser ses atouts

- ✓ Echauffement corporel, ancrage, conscience du corps
- ✓ Respiration ventrale: exercices au sol, debout contre un mur et debout
- ✓ Echauffement vocal et projection de la voix chantée
- ✓ Technique vocale en groupe et individuelle
- ✓ Dépasser ses blocages et libérer sa créativité
- ✓ De la voix chantée à la voix parlée: affirmation de soi, préparation aux entretiens professionnels ou au développement de nouvelles activités

Nom, Prénom :

date, « lu et approuvé » et signature :